2018 - 2021

VILLE DE MACON

Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux unitaires de la ZAC MONNIER - 1 200 m3

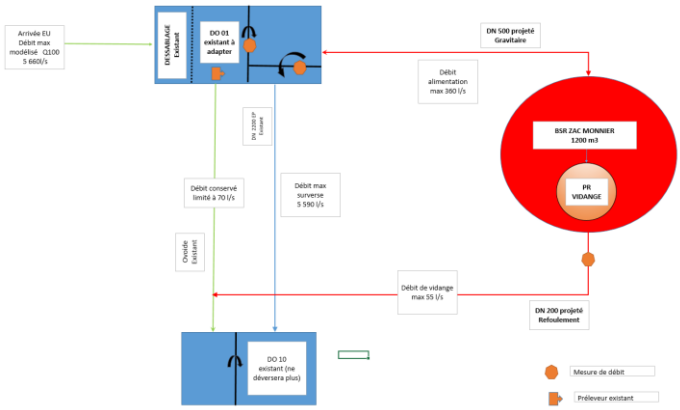

- Suite aux travaux préconisés dans le SDA réalisé sur Mâcon, la Commune a décidé la réalisation d'un bassin d'orage au niveau du bassin versant des Rigolettes considéré comme prioritaire
  La réalisation d'un bassin de stockage -restitution de 1200 m3 des eaux unitaires au droit de la ZAC MONNIER permettra la réduction des rejets par temps de pluie au milieu ainsi que la limitation du débit futur transféré à la station d'épuration.
  Site fortement urbanisé et terrain inondable
  Implantation sous parking public

CARACTERISTIQUES :

- Mise en place d'un bassin de rétention de 1 200 m3 totalement enterré, ventilé et désodorisé
- Fondations spéciales par pieux sécants
- Ouvrage de prise et de dérivation par réaménagement du DOR2, régulation débit conservé à 70 l/s
- Broyeur des effluents admis au BSR
- Equipement de rinçage par aspiration sous vide
- Installation de ventilation-désodorisation

Détail de la mission

- Mission de maîtrise d'œuvre AVP PRO-ACT-VISA-DET-AOR + Dossiers règlementaires
- Mandataire : MONTMASSON
- Co-traitant : DAVID FERRE (Architecte)
- Sous traitant : SAGE Environnement

Montant HT de la mission :

Maitrise d'œuvre (globale) **96 746 €**

Montant HT des Travaux : PRO 1 940 000 € HT

Personne à contacter :
Mr BERLAND ***03.85.38.54.08***

Montmasson Ingénieurs Conseils
PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435
74940 Annecy-le-Vieux Cedex
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39
cabinet.montmasson@montmasson.fr

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, **Monsieur le Président de Maconnais - Beaujolais Agglomération,** atteste que le **Cabinet MONTMASSON**, Ingénieurs-Conseils 12A Rue du Pré Faucon – 74940 ANNECY LE VIEUX, a assuré la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de :

Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux usées sur la ZAC MONNIER à Macon

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

- Mise en place d'un bassin de rétention de 1 200 m3 totalement enterré, ventilé et désodorisé
- Fondations spéciales par pieux sécants et lestage du radier par micropieux
- Rabattement de nappe phréatique
- Ouvrage de prise et de dérivation par réaménagement du DOR2, régulation débit conservé à 70 l/s
- Broyeur des effluents admis au BSR
- Equipement de rinçage par aspiration sous vide
- Installation de ventilation-désodorisation
- Equipement de pompage du BSR 200 m3/h max.

Enveloppe prévisionnelle travaux HT : 1 940 000 € HT

DESCRIPTIF DE LA MISSION :

- Mission de Maîtrise d'œuvre complète (AVP PRO-ACT-VISA-DET-AOR) , avec permis de construire par l'Architecte David Ferré cotraitant et dossiers réglementaires (« Porté » a connaissance) par SAGE Environnement Sous traitant

L'exécution de l'ensemble de la mission de maîtrise d'œuvre nous a donné entière satisfaction, tant en ce qui concerne sa qualité que le respect des délais, les règlements n'ont fait l'objet d'aucune difficulté.

Etabli à Macon , le 28/05/2021
Le Président
Mr Jean Patrick COURTOIS
Pour valoir ce que de droit

MÂCONNAIS - BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION